

MAIRIE DE VIGOUX

COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL

11 septembre 2014

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités territoriales

FUSION DES SYNDICATS DE VOIRIE

Le Maire informe l'assemblée des délibérations des Syndicats de voirie du canton de Saint Benoît du Sault et du canton de Saint Gaultier qui ont acceptés la fusion des syndicats.

Les communes doivent délibérer sur ce dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- accepte à l'unanimité la fusion des syndicats de voirie de St Benoît du Sault et de St Gaultier
- autorise le Maire à établir toutes les formalités nécessaires à la bonne exécution de la fusion.

TRAVAUX FOSSES

Travaux terminés (4.3 kms) par entreprise BOURBON pour 6 440 € hors taxes

ACHATS

Commande de conteneurs pour La Grange, Pommeroux et Les Mas.

Achat de bornes pour remplacer les barrières devant entrée école + 1 but pour le terrain de jeu.

ECLAIRAGE PUBLIC

Remplacement lampe Le Breuil, Saint Paul et Bordessoulle.

REPLACEMENT FAUCHEUSE

Devis Agri Centre 7 600 € reprise 3 000 €.

INFORMATIQUE

Suite à panne du micro de la mairie : proposition devis CERIG : 1 545 € H.T.

TRAVAUX BATIMENTS BEIGNEUX

Présence de l'architecte : présentation de 3 propositions de devis.

Devis N° 2 (10 KE) retenu avec possibilité d'extension au devis N° 3 (15 KE) à renégocier.

Le Maire,

